
Installation d'un électro composteur

Syndicat Mixte du Pays de la Haute Sarthe

BP 24

72130 FRESNAY SUR SARTHE

[Voir le site internet](#)

Marie-hélène Angonnet

marie-helene.angonnet@payshautesarthe.fr

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Le Pays, qui regroupe six communautés de communes, travaille sur le compostage individuel depuis 2005. Les particuliers résidant sur le territoire étant sensibilisés, la structure s'est interrogée sur la production de déchets organiques des collectivités et organismes importants. En 2009, le Pays et le SMIRGEOM projettent d'équiper la déchèterie de Beaumont-sur-Sarthe d'un électro-composteur mécanique, une installation très peu commune en France. Lors de l'étude préalable, les gisements potentiels sont estimés. Après consultation, les élus retiennent le fournisseur de matériel, Biozsis. Le composteur électro- mécanique est installé en novembre 2009. En parallèle, de nombreux échanges et démarches sont effectués par les animateurs du Pays auprès des principaux producteurs de biodéchets de la commune. Au terme de ces échanges, trois établissements se sont engagés à composter leurs déchets organiques : l'hôpital local, le collège public du Joncheray et le restaurant scolaire de la commune (regroupe les écoles primaires et le collège privé). Ainsi, 12 tonnes de déchets organiques sont collectés chaque année.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Diminuer le poids des OMR,
- Sensibiliser les "gros producteurs"
- Sensibiliser les collégiens

Résultats quantitatifs

12 tonnes de bio déchet compostés en 2011.

Résultats qualitatifs

Ce projet s'est articulé autour de nombreux partenaires. De nombreux échanges et démarches ont été effectués par les animateurs du Pays auprès des principaux producteurs de biodéchets de la commune de Beaumont-sur-Sarthe. Au terme de ces échanges, trois établissements se sont engagés à composter leurs déchets organiques : l'hôpital local, le collège public du Joncheray et le restaurant scolaire de la commune (regroupe les écoles primaires et le collège privé).

De plus, le Maître-composteur du Pays de la Haute Sarthe a expliqué à chaque classe comment trier leurs déchets au self. C'était également l'occasion de les sensibiliser à la réduction des déchets et à la gestion des déchets sur leur territoire.

MISE EN OEUVRE

Moyens humains

Les agents du Pays de la Haute Sarthe ont été la cheville ouvrière pour la mise en oeuvre du projet.

Moyens financiers

Maître d'ouvrage : SMIRGEOM

Coût TTC de l'opération : 75 154,75 €

Subvention ADEME à hauteur de 50%

Subvention du CG72 à hauteur de 25%

Moyens techniques

Actuellement, le temps passé par l'agent de la déchèterie est estimé entre 8 à 10 heures par mois (collecte des bio déchets, alimentation de l'électro composteur, suivi technique...).

Partenaires mobilisés

- l'hôpital local,
- le collège public,
- le restaurant scolaire de la commune (regroupe les écoles primaires et le collège privé).

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette expérience est reproductible sur d'autres territoires.

Difficultés rencontrées

Le partenariat entre le SMIRGEOM (maître d'ouvrage), le Pays Haute sarthe, la communauté de communes du Pays Belmontois, l'hôpital local, le collège public et le restaurant scolaire est à souligner.

Recommandations éventuelles

La formation de l'agent responsable de la gestion du compostage est un élément à ne pas négliger. La surveillance régulière du processus est primordiale. La machine ne suffit pas pour l'obtention d'un compost de qualité

Mots clés

CONTENEUR | BIODECHET

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Marc JANIN
marc.janin@ademe.fr
Direction régionale Outre Mer